

COMPTE-RENDU

de la séance du Conseil Municipal

du mercredi 09 septembre 2026 à 20 h 00

L'an deux mille vingt six et le 09 du mois de septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **La Bastide de Sérou**, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Cécile FENAROLI, Maire

Présents : Aubert Benoit, Aurélie Brosset, Sébastien Christen, Benoît Colomer, Cécile Fenaroli, Vanessa Joannesse, Lucie Mato, Ludovic Mazières, Alain Metge, Julien Paulhiac, Nicolas Ponceau, Thierry Pros et Claudia Ruanlt

Absent ayant donné procuration : Camille Bréart (Nicolas Ponceau), Isabelle Carbonne Lledo (Thierry Pros)

Excusé :

Madame Cécile FENAROLI ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. **Aubert Benoit** est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

➤ **Approbation**

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du mercredi 08 juillet 2026 : approuvé à l'unanimité

➤ **Délibérations**

2026-54 – Proposition de désigner 2 délégués de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées

Madame le Maire propose Ludovic Mazières et Cécile Fenaroli

VOTE : Pour 15 = ; Contre = 0 ; Abstention = 0

2026-55 – Proposition d'adhérer au service informatique proposé par le CDG09

VOTE : Pour 15 = ; Contre = 0 ; Abstention = 0

2026-56 – Proposition de subventionner l'association « La Garly's » qui va participer à la 30ème édition du 4L Trophy à hauteur de 100 €

VOTE : Pour 12 = ; Contre = 0 ; Abstention = 3

➤ **Avis du conseil/informations diverses**

- Pouvoirs de police du maire : arrêté du maire portant opposition au transfert au président de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées
- Plan d'amélioration de la gestion de l'espace public : en cours de réflexion
- 1^{ère} réunion plénière mercredi 30 septembre 2026
- Un rendez-vous est prévu avec le service sports de la communauté de communes Couserans Pyrénées pour faire un état des lieux de la piscine et du lac de Mondély

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20 h 51 .

Cécile FENAROLI
Maire de La Bastide de Sérou

